

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le



ID : 066-226600013-20241128-SP20241128R_4-DE

ANNEXE 8

« P.A.E.N de Céret »

PROGRAMME D'ACTION



PERIMETRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES
AGRICILES ET NATURELS PERI-URBAINS (PAEN)
DE LA COMMUNE DE CERET

PROGRAMME D'ACTION

JUIN 2024



TABLE DES MATIERES

Objet du programme d'action	3
Règlementation : code de l'urbanisme	3
Méthode.....	4
Contenus du programme d'action.....	5
Les actions sur l'eau.....	6
Les actions sur le foncier.....	8
Les actions sur les entreprises et les filières agricoles	10
Les actions sur le cadre de vie et la société	13
Les actions sur la biodiversité et l'environnement	14
ANNEXE :.....	16
Programme d'action du PGRE du TECH 2018 – 2021.....	16
Légende des acronymes	18

OBJET DU PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action recense les problématiques et les aspirations des différentes parties prenantes du territoire d'étude. Il ne se limite pas au territoire du PAEN. C'est l'expression des enjeux du territoire en matière d'agriculture de forêt et d'espace naturel.

Au-delà d'être l'énumération des aspirations et des problématiques rencontrées sur le territoire, le programme d'action entend aussi être un support simple pour permettre et faciliter la mise en place des différentes actions. Ce programme d'action présentera brièvement les leviers techniques et financiers possibles pour la réalisation des actions envisagées et des recommandations. Chaque action pouvant nécessiter à elle seule une étude de faisabilité, c'est ensuite aux structures en capacité de concrétiser et faire exister les actions de s'emparer de ce document.

Il est précisé que les actions ici décrites ne bénéficient pas de financements spécifiques et que les propositions de maîtrise d'ouvrage ou de pilotage des actions citées et les partenariats envisagés n'ont qu'un caractère indicatif.

REGLEMENTATION : CODE DE L'URBANISME

Article R113-25

Le projet de programme d'action pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains dans un périmètre dont la création est projetée ou dont la délimitation a été approuvée est soumis pour accord par le président du conseil départemental aux communes incluses dans le périmètre ou aux établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de plan local d'urbanisme.

Le projet de programme est également adressé à la chambre départementale d'agriculture ainsi qu'à l'Office national des forêts si le périmètre comprend des parcelles soumises au régime forestier et, s'il y a lieu, à l'organe de gestion du parc national ou du parc naturel régional si le périmètre inclut une partie du territoire de ce parc. Leurs avis, s'ils ne sont pas exprimés dans le délai de deux mois à compter de la saisine, sont réputés favorables.

Article R113-26

Le programme d'action est adopté par une délibération du conseil départemental.

METHODE

Le processus de concertation et l'étude de faisabilité menés sur les territoires lors de la détermination du périmètre du PAEN avaient également pour objet ce programme d'action. Ils ont permis de faire apparaître des idées et des suggestions, tout comme des retours sur les craintes et les problématiques des différents acteurs. Les entretiens qui ont été menés sur le territoire ont permis d'avoir une vision plus précise des enjeux et des contraintes sur chacune des actions tandis que les phases de réunions publiques et de réunions avec les acteurs du monde agricole ont plutôt permis de faire remonter les problématiques concrètes de terrains, tant à l'échelle individuelle avec la vision de l'exploitant qu'à l'échelle territoriale avec la vision du territoire.

5 grandes thématiques se sont dégagées :

- Ressource en eau
- Foncier agricole
- Entreprises et filières agricoles
- Biodiversité et Environnement
- Paysage et cadre de vie.

Les potentiels maîtres d'ouvrage et leviers techniques et financiers ont quant à eux été déterminés à l'issue des différents comités techniques et comités de pilotage.

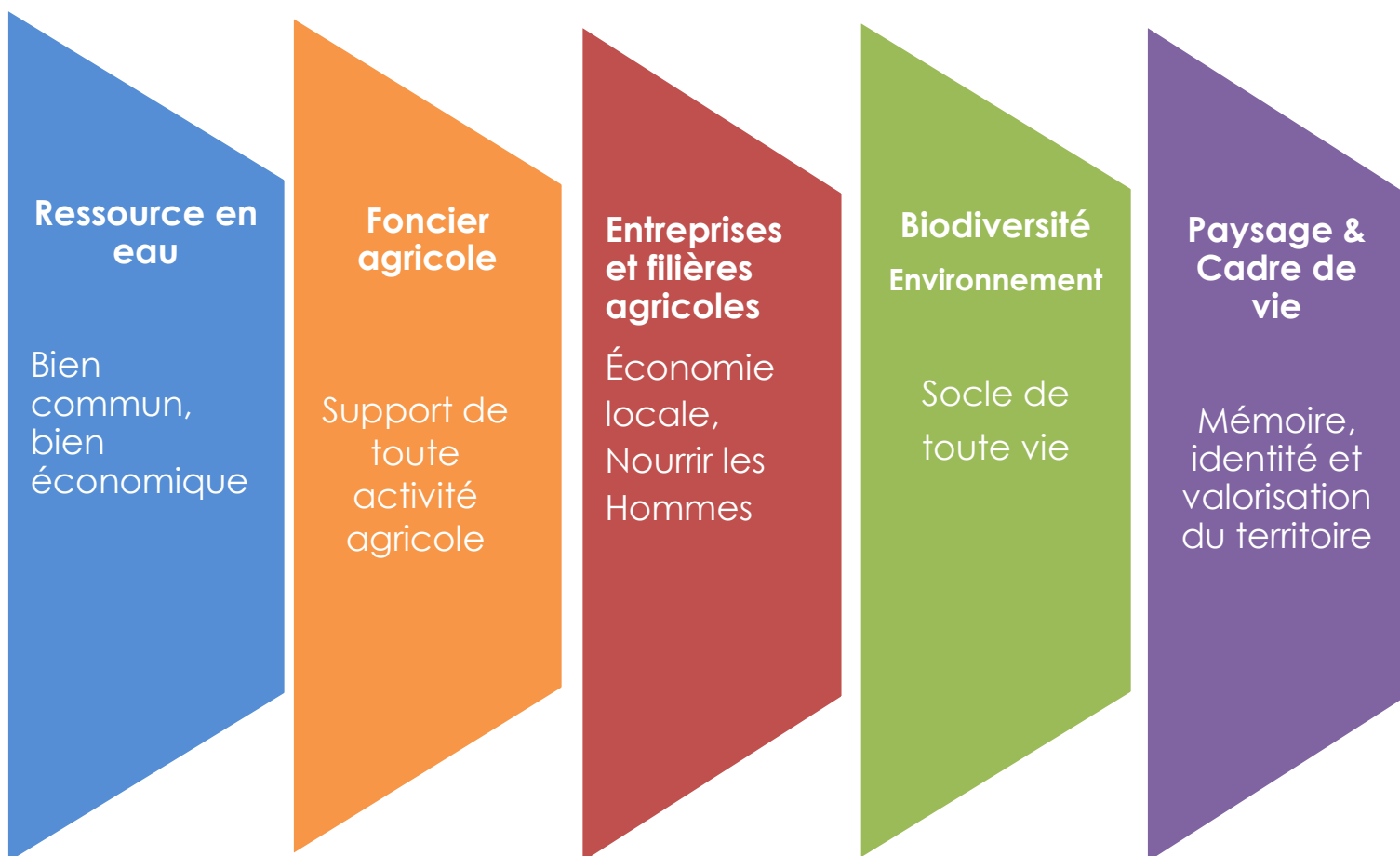
Le programme d'action est présenté sous la forme d'un tableau récapitulatif indiquant les actions souhaitables organisées par thématique.

Des recommandations sont formulées pour pointer des vigilances particulières ou évoquer des programmes d'action déjà en cours.

CONTENUS DU PROGRAMME D'ACTION

Le Projet de Programme d'Action

Il s'articule autour de 5 axes traduisant les principaux enjeux identifiés lors des phases préalables de diagnostic et de concertation.



LES ACTIONS SUR L'EAU

La ressource en eau : bien commun, bien économique

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRE D'OUVRAGE POTENTIELS (Pilotage)	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) & LEVIER FINANCIERS
---------	----------------------	--	--

Maintenir les réseaux d'irrigation (existants) efficients	Entretenir régulièrement les canaux	ASA	Association des canaux de la Vallée du Tech, SMIGATA
---	-------------------------------------	-----	--

Favoriser le stockage de la ressource	Réaliser une étude de faisabilité sur le stockage de l'eau	CA66	SMIGATA, CD66, CCV, ACVT. FEADER, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Prévoir la récupération de l'eau de pluie	Agriculteurs (collectifs)	SMIGATA. PCAE

Optimiser les niveaux de prélèvements	Identifier les besoins actuels et futurs (prospectives)	CA66	Pays Pyrénées-Méditerranée, ASA, ACVT, SMIGATA
	Mettre sous pression les canaux gravitaires et limiter les déperditions	ASA, agriculteurs	CA 66, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Adapter les choix de cultures / productions (moins consommatrices d'eau)	agriculteurs	Coopératives, Permaterra (association), CA66
	Adapter les techniques culturales : favoriser le goutte-à-goutte et irrigation sous pression	agriculteurs, CA66, ASA, ACVT	Coopératives, Permaterra (association), PPM PAT, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Diagnostiquer le fonctionnement du canal	Mairie (Projet tutoré déjà initié avec l'IUT)	ASA, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Favoriser les temps de concertation et de pédagogie pour une gestion collective de la ressource	ASA, SMIGATA	CA66, Pays Pyrénées-Méditerranée, CCV

	Sensibiliser sur les économies d'eau		
	Maintenir la circulation de l'eau dans les agouilles qui parcourent la ville	Mairie, ASA	
	Valoriser et entretenir les ouvrages d'art permettant le fonctionnement du réseau hydraulique	Mairie, ASA	SMIGATA. FEDER
	Inscrire les canaux au Patrimoine	Mairie	ASA, ACVT, SMIGATA, PPM, CCV

Limiter les risques de pollution et concilier les usages	Privilégier les techniques et pratiques limitant les risques de pollutions par les intrants chimiques	CA66,	Permetarra (association). FEADER, PPM PAT
	Sensibilisation de la population urbaine au respect des canaux et de leurs usages : Volet qualitatif et volet quantitatif.	Mairie (Projet tutoré déjà initié avec l'IUT)	Association environnementale, ASA, ACVT, SMIGATA
	Informier et encadrer les possibilités d'accès au bord des canaux	ACVT	ASA, Mairie, Fédération départementale de randonnées

POINTS DE VIGILANCE :

La préparation et la mise en œuvre de toute action sur la thématique eau doivent être réalisées en consultant le programme d'actions du PGRE du Tech (plan de gestion de la ressource en eau). Un extrait du programme d'actions du PGRE Tech Albères 2018 – 2021 est disponible en annexe du présent document.

LES ACTIONS SUR LE FONCIER

Le foncier : support de toute activité agricole

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
Préserver les espaces agricoles à enjeu	Déterminer les limites de l'urbanisation future à court ou moyen terme (clarification des projets urbains et d'infrastructures)	Mairie	SCOT
	Adopter et mettre en œuvre le projet de PAEN	Mairie, CD66	
Engager un plan de gestion des friches	Informers les propriétaires pour favoriser les locations aux agriculteurs	CA66	CD66, Terres De Liens, Mairie, Agriculteurs et coopératives, PPM PAT & Pôle foncier
	Etablir un plan de débroussaillage des parcelles à l'abandon (avec obligation de débroussaillage)	Mairie, CCV,	DDTM, ONF, CRPF sur partie forestière
	Engager un plan de remobilisation du foncier à horizon de 5 ans	Mairie (action en partie en cours)	CA66, PPM, Terres de liens, Région, CD66, CCV. PPM PAT & Pôle foncier Mesure 16.7 du FEADER
	Favoriser le maintien d'espaces et d'éléments de biodiversité dans l'espace agricole	ACCA, Fédération de chasse	Associations environnementales, LPO
Améliorer la structure du foncier	Engager des actions de restructuration (localement sur des petites parcelles) et en engageant une réflexion sur un périmètre d'opportunité d'un AFAFE – Restructuration foncière	Mairie	Agriculteurs, SAFER, CD66 CA66 FEADER, CD66 PPM PAT & Pôle foncier
	Constitution d'ilots fonciers par la collectivité Faire des réserves foncières communales et mise à disposition en faveur de l'installation	Mairie, CCV (action de portage foncier).	CA66, SAFER, TDL, EPFR PPM PAT & Pôle foncier

Faciliter l'accès au foncier	Constituer et animer une bourse au foncier agricole (base de données acheteur /vendeur)	Mairie, CCV	SAFER, Terres de liens, Ordre des notaires, CA66, PPM PAT & Pôle foncier FEADER
------------------------------	---	-------------	--

Lutter contre la cabanisation	Conduire une surveillance du marché foncier agricole	Mairie, CCV	SAFER, DDTM, Ordre des notaires, FNAIM
	Activer le droit de préemption par la Mairie ou l'intercommunalité, et le droit de préemption, motif 9 spécifique PAEN du Département		SAFER, DDTM, Ordre des notaires, FNAIM, CD66

Anticiper des risques de conflits avec les riverains	Aménager des zones tampons (zones naturelles tourisme) à la lisière des zones agricoles (ZA/ZNT)	Mairie, CCV	Aménageurs/ lotisseurs, DDTM
Remobilisation du foncier	Faciliter les appels à candidature des porteurs de projet pour exploiter les terres incultes ou sous exploitées	Mairie, CCV	Agriculteurs, propriétaires

POINT DE VIGILANCE

- Tenir compte de la trame verte et bleu dans les actions de restructuration.
 - Partenariat à solliciter avec les Lycées agricoles.

LES ACTIONS SUR LES ENTREPRISES ET LES FILIERES AGRICOLES

Entreprises et filières agricoles : économie locale et nourrir les hommes

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
Favoriser une alimentation de proximité	Conforter le Plan Alimentaire Territorial Vallespir / Haut Vallespir.	PPM	Membre du COPIL du PAT
	Organiser les circuits d'approvisionnement de la restauration collective locale	Plusieurs possibles selon le projet décidé, PPM, mangeons local 66, Le local, la Régie municipale	CA66, Mairie, CCV, PPM, CIVAM BIO, GRAINE, Coopérative la Melba FEADER
	Diversifier les productions agricoles (pour alimenter les circuits courts)	Agriculteurs, coopératives, mairie	PPM, CCV, Mairie, CA66
	Mener des actions de communication grand public sur les circuits courts (pédagogie)	PAT Mangeons local 66	Associations, Mairie, CCV, CA66, PPM, FEADER, LEADER, Programme national de l'alimentation
Accompagner et structurer les circuits de commercialisation (courts et longs)	Créer une boutique Paysanne / Maison des produits (orientation du projet sur un modèle de type jardins de Perpignan ou Oh Délices Paysans)	Collectif d'agriculteurs, CCV	CA66, Mairie FEADER, GERMEN, PPM PAT
	Renforcer le marché des producteurs de Céret du mercredi (accueillir plus de producteurs)	Collectifs d'agriculteurs Mairie	PPM PAT
	Créer une plateforme des produits du Vallespir (favoriser l'accès aux produits locaux)	Association Mangeons local 66, SCIC Le Local	Mairie, CCV, CA66, PPM, Agriculteurs FEADER

Développer les partenariats et actions de mutualisation	Créer une pépinière d'entreprises agricoles "ferme tremplin"	Mairie, CCV,	CA66, Terres de Liens, Association GERMEN, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM), Région
	Constituer des associations et développer des réseaux d'exploitants agricoles sur les pratiques agricoles : visites en France et à l'étranger	Agriculteurs, CA 66	GDA de Céret, association GRAINE, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM)
	Développer et accompagner des structures de mutualisation et d'équipements collectifs/partagés (CUMA, aire de lavage, approvisionnement, atelier de transformation)	Mairie, Fédération CUMA, CCV	Agriculteurs (collectif), Syndicats de filière, CA66 FEADER, LEADER
	Développer les partenariats avec les entreprises de transformation : huiles essentielles, produits transformés	Association de producteurs	CA66, syndicat de filière FEADER, LEADER
	Point local Accueil Information sur les aides et les démarches pour les agriculteurs et candidats à l'installation	PAI66	CA66, Terres vivantes, PPM PAT & Pôle foncier FEADER
	Création d'une AMAP Bois de chauffage avec valorisation de la forêt de proximité	Terres Vivantes Vallespir, association,	Bois Energie, CRPF LEADER, CD 66
	Etudier la pertinence d'installer un berger (+bergerie)	Mairie, CCV	CA66, Terres de Liens, Terre vivantes, syndicat ovins FEADER

Renforcer la technicité des entreprises et les systèmes de production	Créer des ateliers relais pour l'installation des jeunes	CCV, Coopératives, mairie	CA66, Terres de Liens, Terres Vivantes FEADER
	Mettre en place un verger expérimental multi-variétés	Association de producteurs (Primelice), coopératives	CA66, SICA-CENTREX LEADER, CD 66
	Animation et accompagnement technique (groupe progrès, formation) par filière ou transversale	CA66, Coopératives	GDA Céret, Coopératives, CIVAM Bio
	Renforcer l'accompagnement (technique) vers la transition écologique et les pratiques moins consommatrices d'intrants chimiques		Communes, CCV, Agence de l'eau, CASDAR, FEADER
Relocaliser l'aire de remplissage + mise aux normes	Mairie (action en cours)	CA66, association d'agriculteurs FEADER,	

	Mettre en œuvre et animer une charte des bonnes pratiques agricoles du territoire	Mairie, CCV	Agriculteurs (collectif), Syndicats de filière, CA66, AERMC (qualité de l'eau)
Promouvoir les activités et productions agricoles et forestières	Organiser une foire agricole (comice agricole) : présentation de matériels, animaux, ...	Association d'agriculteurs	CA66, LEGTA, PPM, CCV, Mairie LEADER PPM PAT
	Création d'un conservatoire de variétés anciennes de cerises	Mairie	INRAE, PPM, CA66, Primelice
	Promotion de l'agriculture et du métier : développement de synergies et actions d'animation entre les agriculteurs et les scolaires	AFDET Pôle emploi	CA66, LEGTA, association d'agriculteurs PPM
	Améliorer la visibilité des producteurs et produits locaux auprès de la clientèle (guide, communication, accompagnement) et candidats à l'installation	Office de tourisme intercommunal	CA 66, association de producteurs, agriculteurs, Mairie PPM FEADER, LEADER
	Développer une offre agritouristique : contribuer à la création de lieux couplant activités ludiques / de plein air avec les activités de productions locales	Office du Tourisme intercommunal, CCV	PPM FEADER
	Mettre en œuvre des animations et communications sur les thématiques Nature & Agriculture, Histoire & Agriculture.	Associations locales	PPM Mairie
	Favoriser la production forestière pour l'écoconstruction	PPM / Charte forestière	CRPF, CCV, FEADER, FEDER,
	Obtenir des labellisations, marques et signes officiels de qualité (cerises, produits du Vallespir)	Association de producteurs	CCV, Mairie, CA66, INAO, IRQUALIM
	Mettre en place un dispositif permettant d'étudier en détail les avantages et inconvénients des installations agrivoltaïques afin de préserver le caractère principal agricole.	Chambre d'agriculture, GDA de Céret	Formation, groupe de progrès(GIEE), ADEME, Loi APER décrets agricoles en vigueur.

LES ACTIONS SUR LE CADRE DE VIE ET LA SOCIETE

Mémoire, identité et valorisation du territoire			
ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
Préserver et valoriser les éléments de patrimoine	Réhabiliter les casots : rénover les casots en cayrou et traiter les casots contemporains (expression artistique, végétalisation...) dans l'optique d'une valorisation paysagère du patrimoine agricole	Association artistes céretans, Agithé 66	PPM service culture
	Restaurer les murets en pierres sèches	CAUE 66	Artisans murailler, PPM
	Valoriser les éléments marquants du patrimoine : la voie romaine, le Rec del Canals, les arbres remarquables	Mairie, CAUE 66	CCV (randonnée)
	Développer des circuits de promenade autour d'éléments et d'entités paysagères marquantes : canaux, mosaïque de milieux de las Burguères, rives du Tech avec une liaison piétonne Mas Parrot/Pont de Céret.	Mairie	Arbres et Paysages 66, Roots 66, association évasion catalane, CCV (randonnée), PPM PAT
	Réhabiliter le secteur entre Matacans Y Fulla, (les 3 sources). Proposer un projet sur l'eau et des aménagements existants. Action d'identification des propriétaires fonciers.	Mairie	SAFER (foncier), Mairie, ODT, CCV

Traiter les transitions aux interfaces des	Améliorer les franges urbaines en limite	Municipalité, Aménageurs	
--	--	--------------------------	--



différentes entités paysagères	d'espace agricole via notamment l'aménagement d'espaces partagés (jardins, espace tampon, boisements, promenade...)		
	Embellir l'entrée de ville depuis la RD115, en valorisant notamment les points de vue sur les espaces agricoles (Mas Parrot, Palau)	Mairie	DDTM (Règlementation publicité)

Proposer une mixité des usages qui respectent les fonctionnalités des lieux	Informier et sensibiliser les usagers non agricoles pour obtenir un respect de l'espace et de l'activité agricoles : échanges, panneaux de sensibilisation...	Mairie	CAUE 66, Agriculteurs, CCV (randonnée), CA66, Syndicats agricoles, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM)
	Structurer, organiser et baliser le cheminement des usagers non agriculteurs au sein de l'espace agricole	Mairie	CAUE 66, CCV (randonnée), Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées méditerranéen (PPM)

POINT DE VIGILANCE :

Assurer une concertation préalable à la décision pour tout aménagement futur en zone agricole ou mitoyenne.

LES ACTIONS SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT

Socle de toute vie

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
---------	----------------------	------------------------------	--

Réguler l'anthropisation des espaces liée aux énergies renouvelables	Limiter l'implantation de l'agri-voltaïque aux seules installations avérées, indispensables et adaptées au territoire	Mairie (règle d'urbanisme)	CA66, DDTM, SCOT,
--	---	----------------------------	-------------------

Préserver des zones refuges pour la faune en dehors des espaces cultivés	Définir et préserver les zones boisées à ne pas exploiter (vieilles forêts, subéraies, ripisylves, ravins)	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Céret nature environnement SMIGATA Pays Pyrénées Méditerranée Mairie
	Préserver et valoriser la biodiversité des correchs et cours d'eau, et de leurs abords	SMIGATA	Arbres et Paysages 66 Céret nature environnement Pays Pyrénées Méditerranée Mairie

Intégrer les espaces de nature ordinaire au sein de la matrice agricole	Assurer le maintien d'infrastructures agro écologiques au sein de la matrice agricole à hauteur de minimum 12% des espaces cultivés	Agriculteurs	Fédération de Chasse 66 Arbres et paysages 66, PPM PAT
	Mettre en place un plan de gestion/d'entretien des haies	Agriculteurs	Arbres et Paysages 66
	Préserver et gérer les friches de haute qualité biodiversité (flore variée, bois mort, arbre creux, pierriers, mares temporaires...)	Fédération de Chasse 66 CEN	Agriculteurs, propriétaires

Développer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité au droit des parcelles cultivées	Réaliser des plantations avec une diversité d'espèces et de variétés	Agriculteurs	Chambre d'Agriculture 66, CIVAM Bio, SICA-CENTREX, INRAE PPM PAT
	Alterner les cultures, maintenir une mosaïque de production	Agriculteurs	Chambre d'Agriculture 66 CIVAM Bio
	Favoriser la création d'élevage extensif, le sylvo-pastoralisme	Agriculteurs	CEN, CA66, SAFER PPM PAT

Favoriser les bonnes pratiques de préservation de la faune, calendrier de travaux	Fédération de Chasse, CEN	Chambre d'Agriculture 66 CIVAM Bio
Lutter contre les espèces invasives	Mairie	FDGEDON
Favoriser l'installation de nichoirs à oiseaux et chiroptères	Groupe Ornithologique du Roussillon	
Favoriser la pollinisation des arbres par l'implantation de ruches	Apiculteurs	
Accompagner les exploitants dans l'évolution de leurs pratiques vers la réduction et/ou l'abandon des intrants chimiques, la préservation des sols, de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages (soutien financier et technique, formations, échange et partage de pratiques)	CA66, Coopératives	CIVAM bio, Fédération de Chasse Arbres et paysages 66 PPM PAT AERMC, CASDAR, FEADER

POINTS DE VIGILANCE :

- Préserver et renforcer un réseau de haies fonctionnel (connexion, espèces variées et adaptées aux conditions locales, positionnement non gênant...), notamment lors d'opérations foncières.

ANNEXE :

PROGRAMME D'ACTION DU PGRE DU TECH 2018 – 2021

Le document plan de gestion de la ressource en eau du Tech est consultable en intégralité à l'adresse suivante :

https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/sites/sierm/files/content/2020-02/20180528_PGRE_Tech_VF_2.pdf

En liaison avec le programme d'action du PAEN de Céret il convient de consulter la PARTIE III : « Programme d'Action ».

Ci-dessous, est uniquement repris le tableau indiquant les actions prévues par le PGRE dans la période 2018-2021. La prise en compte de ces actions permettra de compléter toute action sur la ressource en eau qui serait initiée dans le programme d'action du PAEN afin de trouver les complémentarités et éviter les doublons. Cette recommandation importante est issue de la concertation.

Le tableau suivant indique les orientations stratégiques de ce plan d'action du PGRE

Pour le territoire de Céret, plusieurs actions unitaires sont prévues, notamment sur le canal de Céret et le réseau sous pression de l'ASA du Palau.

Le tableau synthétique ci-dessous présentant la logique et l'organisation du programme de gestion de la ressource en eau du Tech (PGRE) :

Orientations stratégiques	Dysfonctionnements observés	Objectifs du PGRE	Nombre de mesures associées	Gains attendus
---------------------------	-----------------------------	-------------------	-----------------------------	----------------

Mieux connaître l'état de la ressource et les usages	Suivi hydrologique non fiable & manque de connaissance	1-1. Améliorer et fiabiliser le suivi hydrologique du bassin	7 Actions 1 à 9	Fiabilisation des chroniques hydrologiques du Tech
	Méconnaissance des débits réellement prélevés par les canaux d'irrigation	1-2. Affiner la connaissance des débits effectivement prélevés	1 Actions 10 à 14	Quantification des débits prélevés partout les canaux
Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants	Difficile mise en œuvre du chantier réglementaire durelèvement des débits réservés	2-1. Respecter la réglementation	1 Action 15	Mise en conformité des prises d'eau
	Efficience aléatoire des canaux d'irrigation	2-2. Optimiser les prélèvements et la gestion des canaux	5 Actions 16 à 65	Amélioration du rendement des canaux, réduction des prélèvements & économie d'eau
	Efficience aléatoire des réseaux AEP	2-3. Optimiser le fonctionnement et le rendement AEP	4 Actions 66 à 71	Amélioration du rendement AEP
Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource	Evolution contextuelle (démographie, changement climatique,...)	3- Anticiper l'évolution des éléments contextuels	3 Actions 72 à 75	Prise en compte et anticipation des évolutions contextuelles
Information / sensibilisation	Absence de conscience collective / d'approche globale aux économies d'eau	4-1. Communiquer & sensibiliser	2 Actions 76 à 77	Sensibilisation des consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource
		4-2. Etablir et animer un plan de communication efficace	1 Actions 78 à 79	Eveil d'une conscience collective et mutualiste
		4-3. Etablir et animer un plan de formation pertinent	1 Actions 80 à 81	Formation des gestionnaires d'ouvrage, meilleure efficacité de gestion
		4-4. Informer les préleveurs sur la situation hydrologique de leur (s) masse (s) d'eau	1 Action 82	Sensibilisation des consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource
Gestion d'étiage sévère de Crise	Peu d'anticipation collective des sécheresses	5- Amélioration de la gestion des étiages sévères et des sécheresses	2 Actions 83 à 86	Anticipation et gestion des étiages et des crises
		Total	28 mesures déclinées en 86 actions	

Synthèse : extrait du programme d'action PGRE Tech 2018 - 2021

LEGENDE DES ACRONYMES

ACVT : Association des canaux de la Vallée du Tech
AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
ASA : Association syndicale autorisée (d'irrigation)
CA66 : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
CASDAR : Compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural »
CAUE 66 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CCV : Communauté de communes du Vallespir
CD66 : Département des Pyrénées-Orientales
CEN : Conservatoire des espaces naturels
CIVAM BIO : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural en Agriculture Biologique
CRPF : Centre régional de la propriété forestière
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EPFR Occitanie : Etablissement public foncier régional
FDGEDON : Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Régional
FNAIM : Fédération nationale de l'immobilier
GDA : Groupement de développement agricole
GIEE : Groupement d'intérêt économique et écologique
INAO : Institut national des appellations d'origine
INRAE : L'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
IRQUALIM Occitanie : Institut Régional Qualité Agroalimentaire
LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (fonds européen)
LEGTA : L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation
ONF : Office national des forêts
PAEN : Périmètre de protection et de mise en valeurs des espaces agricoles et naturels péri-urbains
PAT : Projet alimentaire territorial
PCAE : Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations
PPM : Pays Pyrénées Méditerranée
PGRE : Plan de gestion de la ressource en eau
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SICA-CENTREX : Société d'intérêt collectif agricole - Centre Expérimental des Fruits et Légumes du Roussillon
SMIGATA : Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères
TDL : Terre de Liens



PERIMETRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES
AGRICOLES ET NATURELS PERI-URBAINS (PAEN)
DE LA COMMUNE DE CERET

PROGRAMME D'ACTION

JUIN 2024



TABLE DES MATIERES

Objet du programme d'action	3
Règlementation : code de l'urbanisme	3
Méthode.....	4
Contenus du programme d'action.....	5
Les actions sur l'eau.....	6
Les actions sur le foncier.....	8
Les actions sur les entreprises et les filières agricoles	10
Les actions sur le cadre de vie et la société	13
Les actions sur la biodiversité et l'environnement	14
ANNEXE :.....	16
Programme d'action du PGRE du TECH 2018 – 2021.....	16
Légende des acronymes	18

OBJET DU PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action recense les problématiques et les aspirations des différentes parties prenantes du territoire d'étude. Il ne se limite pas au territoire du PAEN. C'est l'expression des enjeux du territoire en matière d'agriculture de forêt et d'espace naturel.

Au-delà d'être l'énumération des aspirations et des problématiques rencontrées sur le territoire, le programme d'action entend aussi être un support simple pour permettre et faciliter la mise en place des différentes actions. Ce programme d'action présentera brièvement les leviers techniques et financiers possibles pour la réalisation des actions envisagées et des recommandations. Chaque action pouvant nécessiter à elle seule une étude de faisabilité, c'est ensuite aux structures en capacité de concrétiser et faire exister les actions de s'emparer de ce document.

Il est précisé que les actions ici décrites ne bénéficient pas de financements spécifiques et que les propositions de maîtrise d'ouvrage ou de pilotage des actions citées et les partenariats envisagés n'ont qu'un caractère indicatif.

REGLEMENTATION : CODE DE L'URBANISME

Article R113-25

Le projet de programme d'action pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains dans un périmètre dont la création est projetée ou dont la délimitation a été approuvée est soumis pour accord par le président du conseil départemental aux communes incluses dans le périmètre ou aux établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de plan local d'urbanisme.

Le projet de programme est également adressé à la chambre départementale d'agriculture ainsi qu'à l'Office national des forêts si le périmètre comprend des parcelles soumises au régime forestier et, s'il y a lieu, à l'organe de gestion du parc national ou du parc naturel régional si le périmètre inclut une partie du territoire de ce parc. Leurs avis, s'ils ne sont pas exprimés dans le délai de deux mois à compter de la saisine, sont réputés favorables.

Article R113-26

Le programme d'action est adopté par une délibération du conseil départemental.

METHODE

Le processus de concertation et l'étude de faisabilité menés sur les territoires lors de la détermination du périmètre du PAEN avaient également pour objet ce programme d'action. Ils ont permis de faire apparaître des idées et des suggestions, tout comme des retours sur les craintes et les problématiques des différents acteurs. Les entretiens qui ont été menés sur le territoire ont permis d'avoir une vision plus précise des enjeux et des contraintes sur chacune des actions tandis que les phases de réunions publiques et de réunions avec les acteurs du monde agricole ont plutôt permis de faire remonter les problématiques concrètes de terrains, tant à l'échelle individuelle avec la vision de l'exploitant qu'à l'échelle territoriale avec la vision du territoire.

5 grandes thématiques se sont dégagées :

- Ressource en eau
- Foncier agricole
- Entreprises et filières agricoles
- Biodiversité et Environnement
- Paysage et cadre de vie.

Les potentiels maîtres d'ouvrage et leviers techniques et financiers ont quant à eux été déterminés à l'issue des différents comités techniques et comités de pilotage.

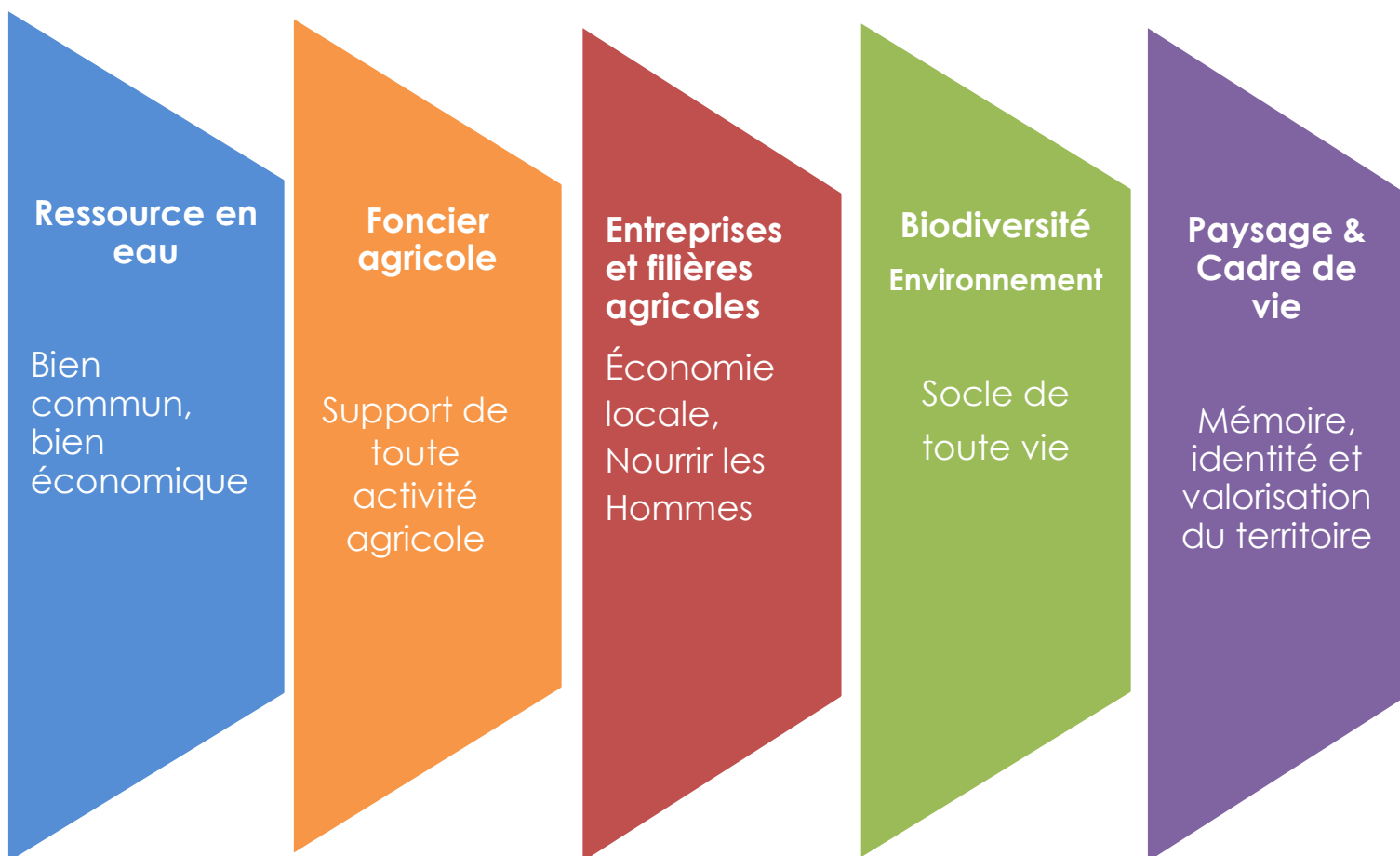
Le programme d'action est présenté sous la forme d'un tableau récapitulatif indiquant les actions souhaitables organisées par thématique.

Des recommandations sont formulées pour pointer des vigilances particulières ou évoquer des programmes d'action déjà en cours.

CONTENUS DU PROGRAMME D'ACTION

Le Projet de Programme d'Action

Il s'articule autour de 5 axes traduisant les principaux enjeux identifiés lors des phases préalables de diagnostic et de concertation.



LES ACTIONS SUR L'EAU

La ressource en eau : bien commun, bien économique

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRE D'OUVRAGE POTENTIELS (Pilotage)	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) & LEVIER FINANCIERS
---------	----------------------	--	--

Maintenir les réseaux d'irrigation (existants) efficients	Entretenir régulièrement les canaux	ASA	Association des canaux de la Vallée du Tech, SMIGATA
---	-------------------------------------	-----	--

Favoriser le stockage de la ressource	Réaliser une étude de faisabilité sur le stockage de l'eau	CA66	SMIGATA, CD66, CCV, ACVT. FEADER, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Prévoir la récupération de l'eau de pluie	Agriculteurs (collectifs)	SMIGATA. PCAE

Optimiser les niveaux de prélèvements	Identifier les besoins actuels et futurs (prospectives)	CA66	Pays Pyrénées-Méditerranée, ASA, ACVT, SMIGATA
	Mettre sous pression les canaux gravitaires et limiter les déperditions	ASA, agriculteurs	CA 66, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Adapter les choix de cultures / productions (moins consommatrices d'eau)	agriculteurs	Coopératives, Permaterra (association), CA66
	Adapter les techniques culturales : favoriser le goutte-à-goutte et irrigation sous pression	agriculteurs, CA66, ASA, ACVT	Coopératives, Permaterra (association), PPM PAT, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Diagnostiquer le fonctionnement du canal	Mairie (Projet tutoré déjà initié avec l'IUT)	ASA, Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse (AERMC)
	Favoriser les temps de concertation et de pédagogie pour une gestion collective de la ressource	ASA, SMIGATA	CA66, Pays Pyrénées-Méditerranée, CCV

	Sensibiliser sur les économies d'eau		
	Maintenir la circulation de l'eau dans les agouilles qui parcourent la ville	Mairie, ASA	
	Valoriser et entretenir les ouvrages d'art permettant le fonctionnement du réseau hydraulique	Mairie, ASA	SMIGATA. FEDER
	Inscrire les canaux au Patrimoine	Mairie	ASA, ACVT, SMIGATA, PPM, CCV

Limiter les risques de pollution et concilier les usages	Privilégier les techniques et pratiques limitant les risques de pollutions par les intrants chimiques	CA66,	Permetarra (association). FEADER, PPM PAT
	Sensibilisation de la population urbaine au respect des canaux et de leurs usages : Volet qualitatif et volet quantitatif.	Mairie (Projet tutoré déjà initié avec l'IUT)	Association environnementale, ASA, ACVT, SMIGATA
	Informier et encadrer les possibilités d'accès au bord des canaux	ACVT	ASA, Mairie, Fédération départementale de randonnées

POINTS DE VIGILANCE :

La préparation et la mise en œuvre de toute action sur la thématique eau doivent être réalisées en consultant le programme d'actions du PGRE du Tech (plan de gestion de la ressource en eau). Un extrait du programme d'actions du PGRE Tech Albères 2018 – 2021 est disponible en annexe du présent document.

LES ACTIONS SUR LE FONCIER

Le foncier : support de toute activité agricole

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
---------	----------------------	------------------------------	--

Préserver les espaces agricoles à enjeu	Déterminer les limites de l'urbanisation future à court ou moyen terme (clarification des projets urbains et d'infrastructures)	Mairie	SCOT
	Adopter et mettre en œuvre le projet de PAEN	Mairie, CD66	

Engager un plan de gestion des friches	Informers les propriétaires pour favoriser les locations aux agriculteurs	CA66	CD66, Terres De Liens, Mairie, Agriculteurs et coopératives, PPM PAT & Pôle foncier
	Etablir un plan de débroussaillage des parcelles à l'abandon (avec obligation de débroussaillage)	Mairie, CCV,	DDTM, ONF, CRPF sur partie forestière
	Engager un plan de remobilisation du foncier à horizon de 5 ans	Mairie (action en partie en cours)	CA66, PPM, Terres de liens, Région, CD66, CCV. PPM PAT & Pôle foncier Mesure 16.7 du FEADER
	Favoriser le maintien d'espaces et d'éléments de biodiversité dans l'espace agricole	ACCA, Fédération de chasse	Associations environnementales, LPO

Améliorer la structure du foncier	Engager des actions de restructuration (localement sur des petites parcelles) et en engageant une réflexion sur un périmètre d'opportunité d'un AFAFE – Restructuration foncière	Mairie	Agriculteurs, SAFER, CD66 CA66 FEADER, CD66 PPM PAT & Pôle foncier
	Constitution d'ilots fonciers par la collectivité Faire des réserves foncières communales et mise à disposition en faveur de l'installation	Mairie, CCV (action de portage foncier).	CA66, SAFER, TDL, EPFR PPM PAT & Pôle foncier

Faciliter l'accès au foncier	Constituer et animer une bourse au foncier agricole (base de données acheteur /vendeur)	Mairie, CCV	SAFER, Terres de liens, Ordre des notaires, CA66, PPM PAT & Pôle foncier FEADER
------------------------------	---	-------------	--

Lutter contre la cabanisation	Conduire une surveillance du marché foncier agricole	Mairie, CCV	SAFER, DDTM, Ordre des notaires, FNAIM
	Activer le droit de préemption par la Mairie ou l'intercommunalité, et le droit de préemption, motif 9 spécifique PAEN du Département		SAFER, DDTM, Ordre des notaires, FNAIM, CD66

Anticiper des risques de conflits avec les riverains	Aménager des zones tampons (zones naturelles tourisme) à la lisière des zones agricoles (ZA/ZNT)	Mairie, CCV	Aménageurs/ lotisseurs, DDTM
Remobilisation du foncier	Faciliter les appels à candidature des porteurs de projet pour exploiter les terres incultes ou sous exploitées	Mairie, CCV	Agriculteurs, propriétaires

POINT DE VIGILANCE

- Tenir compte de la trame verte et bleu dans les actions de restructuration.
 - Partenariat à solliciter avec les Lycées agricoles.

LES ACTIONS SUR LES ENTREPRISES ET LES FILIERES AGRICOLES

Entreprises et filières agricoles : économie locale et nourrir les hommes

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
Favoriser une alimentation de proximité	Conforter le Plan Alimentaire Territorial Vallespir / Haut Vallespir.	PPM	Membre du COPIL du PAT
	Organiser les circuits d'approvisionnement de la restauration collective locale	Plusieurs possibles selon le projet décidé, PPM, mangeons local 66, Le local, la Régie municipale	CA66, Mairie, CCV, PPM, CIVAM BIO, GRAINE, Coopérative la Melba FEADER
	Diversifier les productions agricoles (pour alimenter les circuits courts)	Agriculteurs, coopératives, mairie	PPM, CCV, Mairie, CA66
	Mener des actions de communication grand public sur les circuits courts (pédagogie)	PAT Mangeons local 66	Associations, Mairie, CCV, CA66, PPM, FEADER, LEADER, Programme national de l'alimentation
Accompagner et structurer les circuits de commercialisation (courts et longs)	Créer une boutique Paysanne / Maison des produits (orientation du projet sur un modèle de type jardins de Perpignan ou Oh Délices Paysans)	Collectif d'agriculteurs, CCV	CA66, Mairie FEADER, GERMEN, PPM PAT
	Renforcer le marché des producteurs de Céret du mercredi (accueillir plus de producteurs)	Collectifs d'agriculteurs Mairie	PPM PAT
	Créer une plateforme des produits du Vallespir (favoriser l'accès aux produits locaux)	Association Mangeons local 66, SCIC Le Local	Mairie, CCV, CA66, PPM, Agriculteurs FEADER

Développer les partenariats et actions de mutualisation	Créer une pépinière d'entreprises agricoles "ferme tremplin"	Mairie, CCV,	CA66, Terres de Liens, Association GERMEN, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM), Région
	Constituer des associations et développer des réseaux d'exploitants agricoles sur les pratiques agricoles : visites en France et à l'étranger	Agriculteurs, CA 66	GDA de Céret, association GRAINE, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM)
	Développer et accompagner des structures de mutualisation et d'équipements collectifs/partagés (CUMA, aire de lavage, approvisionnement, atelier de transformation)	Mairie, Fédération CUMA, CCV	Agriculteurs (collectif), Syndicats de filière, CA66 FEADER, LEADER
	Développer les partenariats avec les entreprises de transformation : huiles essentielles, produits transformés	Association de producteurs	CA66, syndicat de filière FEADER, LEADER
	Point local Accueil Information sur les aides et les démarches pour les agriculteurs et candidats à l'installation	PAI66	CA66, Terres vivantes, PPM PAT & Pôle foncier FEADER
	Création d'une AMAP Bois de chauffage avec valorisation de la forêt de proximité	Terres Vivantes Vallespir, association,	Bois Energie, CRPF LEADER, CD 66
	Etudier la pertinence d'installer un berger (+bergerie)	Mairie, CCV	CA66, Terres de Liens, Terre vivantes, syndicat ovins FEADER

Renforcer la technicité des entreprises et les systèmes de production	Créer des ateliers relais pour l'installation des jeunes	CCV, Coopératives, mairie	CA66, Terres de Liens, Terres Vivantes FEADER
	Mettre en place un verger expérimental multi-variétés	Association de producteurs (Primelice), coopératives	CA66, SICA-CENTREX LEADER, CD 66
	Animation et accompagnement technique (groupe progrès, formation) par filière ou transversale	CA66, Coopératives	GDA Céret, Coopératives, CIVAM Bio
	Renforcer l'accompagnement (technique) vers la transition écologique et les pratiques moins consommatrices d'intrants chimiques		Communes, CCV, Agence de l'eau, CASDAR, FEADER
Relocaliser l'aire de remplissage + mise aux normes	Mairie (action en cours)	CA66, association d'agriculteurs FEADER,	

	Mettre en œuvre et animer une charte des bonnes pratiques agricoles du territoire	Mairie, CCV	Agriculteurs (collectif), Syndicats de filière, CA66, AERMC (qualité de l'eau)
Promouvoir les activités et productions agricoles et forestières	Organiser une foire agricole (comice agricole) : présentation de matériels, animaux, ...	Association d'agriculteurs	CA66, LEGTA, PPM, CCV, Mairie LEADER PPM PAT
	Création d'un conservatoire de variétés anciennes de cerises	Mairie	INRAE, PPM, CA66, Primelice
	Promotion de l'agriculture et du métier : développement de synergies et actions d'animation entre les agriculteurs et les scolaires	AFDET Pôle emploi	CA66, LEGTA, association d'agriculteurs PPM
	Améliorer la visibilité des producteurs et produits locaux auprès de la clientèle (guide, communication, accompagnement) et candidats à l'installation	Office de tourisme intercommunal	CA 66, association de producteurs, agriculteurs, Mairie PPM FEADER, LEADER
	Développer une offre agritouristique : contribuer à la création de lieux couplant activités ludiques / de plein air avec les activités de productions locales	Office du Tourisme intercommunal, CCV	PPM FEADER
	Mettre en œuvre des animations et communications sur les thématiques Nature & Agriculture, Histoire & Agriculture.	Associations locales	PPM Mairie
	Favoriser la production forestière pour l'écoconstruction	PPM / Charte forestière	CRPF, CCV, FEADER, FEDER,
	Obtenir des labellisations, marques et signes officiels de qualité (cerises, produits du Vallespir)	Association de producteurs	CCV, Mairie, CA66, INAO, IRQUALIM
	Mettre en place un dispositif permettant d'étudier en détail les avantages et inconvénients des installations agrivoltaïques afin de préserver le caractère principal agricole.	Chambre d'agriculture, GDA de Céret	Formation, groupe de progrès(GIEE), ADEME, Loi APER décrets agricoles en vigueur.

LES ACTIONS SUR LE CADRE DE VIE ET LA SOCIETE

Mémoire, identité et valorisation du territoire			
ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
Préserver et valoriser les éléments de patrimoine	Réhabiliter les casots : rénover les casots en cayrou et traiter les casots contemporains (expression artistique, végétalisation...) dans l'optique d'une valorisation paysagère du patrimoine agricole	Association artistes céretans, Agithé 66	PPM service culture
	Restaurer les murets en pierres sèches	CAUE 66	Artisans murailler, PPM
	Valoriser les éléments marquants du patrimoine : la voie romaine, le Rec del Canals, les arbres remarquables	Mairie, CAUE 66	CCV (randonnée)
	Développer des circuits de promenade autour d'éléments et d'entités paysagères marquantes : canaux, mosaïque de milieux de las Burguères, rives du Tech avec une liaison piétonne Mas Parrot/Pont de Céret.	Mairie	Arbres et Paysages 66, Roots 66, association évasion catalane, CCV (randonnée), PPM PAT
	Réhabiliter le secteur entre Matacans Y Fulla, (les 3 sources). Proposer un projet sur l'eau et des aménagements existants. Action d'identification des propriétaires fonciers.	Mairie	SAFER (foncier), Mairie, ODT, CCV

Traiter les transitions aux interfaces des	Améliorer les franges urbaines en limite	Municipalité, Aménageurs	
--	--	--------------------------	--



différentes entités paysagères	d'espace agricole via notamment l'aménagement d'espaces partagés (jardins, espace tampon, boisements, promenade...)		
	Embellir l'entrée de ville depuis la RD115, en valorisant notamment les points de vue sur les espaces agricoles (Mas Parrot, Palau)	Mairie	DDTM (Règlementation publicité)

Proposer une mixité des usages qui respectent les fonctionnalités des lieux	Informier et sensibiliser les usagers non agricoles pour obtenir un respect de l'espace et de l'activité agricoles : échanges, panneaux de sensibilisation...	Mairie	CAUE 66, Agriculteurs, CCV (randonnée), CA66, Syndicats agricoles, Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM)
	Structurer, organiser et baliser le cheminement des usagers non agriculteurs au sein de l'espace agricole	Mairie	CAUE 66, CCV (randonnée), Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Pyrénées méditerranéen (PPM)

POINT DE VIGILANCE :

Assurer une concertation préalable à la décision pour tout aménagement futur en zone agricole ou mitoyenne.

LES ACTIONS SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT

Socle de toute vie

ACTIONS	MOYENS OPERATIONNELS	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS	LEVIERS TECHNIQUES (Partenaires) ET FINANCIERS
---------	----------------------	------------------------------	--

Réguler l'anthropisation des espaces liée aux énergies renouvelables	Limiter l'implantation de l'agri-voltaïque aux seules installations avérées, indispensables et adaptées au territoire	Mairie (règle d'urbanisme)	CA66, DDTM, SCOT,
--	---	----------------------------	-------------------

Préserver des zones refuges pour la faune en dehors des espaces cultivés	Définir et préserver les zones boisées à ne pas exploiter (vieilles forêts, subéraies, ripisylves, ravins)	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Céret nature environnement SMIGATA Pays Pyrénées Méditerranée Mairie
	Préserver et valoriser la biodiversité des correchs et cours d'eau, et de leurs abords	SMIGATA	Arbres et Paysages 66 Céret nature environnement Pays Pyrénées Méditerranée Mairie

Intégrer les espaces de nature ordinaire au sein de la matrice agricole	Assurer le maintien d'infrastructures agro écologiques au sein de la matrice agricole à hauteur de minimum 12% des espaces cultivés	Agriculteurs	Fédération de Chasse 66 Arbres et paysages 66, PPM PAT
	Mettre en place un plan de gestion/d'entretien des haies	Agriculteurs	Arbres et Paysages 66
	Préserver et gérer les friches de haute qualité biodiversité (flore variée, bois mort, arbre creux, pierriers, mares temporaires...)	Fédération de Chasse 66 CEN	Agriculteurs, propriétaires

Développer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité au droit des parcelles cultivées	Réaliser des plantations avec une diversité d'espèces et de variétés	Agriculteurs	Chambre d'Agriculture 66, CIVAM Bio, SICA-CENTREX, INRAE PPM PAT
	Alterner les cultures, maintenir une mosaïque de production	Agriculteurs	Chambre d'Agriculture 66 CIVAM Bio
	Favoriser la création d'élevage extensif, le sylvo-pastoralisme	Agriculteurs	CEN, CA66, SAFER PPM PAT

Favoriser les bonnes pratiques de préservation de la faune, calendrier de travaux	Fédération de Chasse, CEN	Chambre d'Agriculture 66 CIVAM Bio
Lutter contre les espèces invasives	Mairie	FDGEDON
Favoriser l'installation de nichoirs à oiseaux et chiroptères	Groupe Ornithologique du Roussillon	
Favoriser la pollinisation des arbres par l'implantation de ruches	Apiculteurs	
Accompagner les exploitants dans l'évolution de leurs pratiques vers la réduction et/ou l'abandon des intrants chimiques, la préservation des sols, de la ressource en eau, de la biodiversité et des paysages (soutien financier et technique, formations, échange et partage de pratiques)	CA66, Coopératives	CIVAM bio, Fédération de Chasse Arbres et paysages 66 PPM PAT AERMC, CASDAR, FEADER

POINTS DE VIGILANCE :

- Préserver et renforcer un réseau de haies fonctionnel (connexion, espèces variées et adaptées aux conditions locales, positionnement non gênant...), notamment lors d'opérations foncières.

ANNEXE :

PROGRAMME D'ACTION DU PGRE DU TECH 2018 – 2021

Le document plan de gestion de la ressource en eau du Tech est consultable en intégralité à l'adresse suivante :

https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/sites/sierm/files/content/2020-02/20180528_PGRE_Tech_VF_2.pdf

En liaison avec le programme d'action du PAEN de Céret il convient de consulter la PARTIE III : « Programme d'Action ».

Ci-dessous, est uniquement repris le tableau indiquant les actions prévues par le PGRE dans la période 2018-2021. La prise en compte de ces actions permettra de compléter toute action sur la ressource en eau qui serait initiée dans le programme d'action du PAEN afin de trouver les complémentarités et éviter les doublons. Cette recommandation importante est issue de la concertation.

Le tableau suivant indique les orientations stratégiques de ce plan d'action du PGRE

Pour le territoire de Céret, plusieurs actions unitaires sont prévues, notamment sur le canal de Céret et le réseau sous pression de l'ASA du Palau.

Le tableau synthétique ci-dessous présentant la logique et l'organisation du programme de gestion de la ressource en eau du Tech (PGRE) :

Orientations stratégiques	Dysfonctionnements observés	Objectifs du PGRE	Nombre de mesures associées	Gains attendus
---------------------------	-----------------------------	-------------------	-----------------------------	----------------

Mieux connaître l'état de la ressource et les usages	Suivi hydrologique non fiable & manque de connaissance	1-1. Améliorer et fiabiliser le suivi hydrologique du bassin	7 Actions 1 à 9	Fiabilisation des chroniques hydrologiques du Tech
	Méconnaissance des débits réellement prélevés par les canaux d'irrigation	1-2. Affiner la connaissance des débits effectivement prélevés	1 Actions 10 à 14	Quantification des débits prélevés partout les canaux
Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants	Difficile mise en œuvre du chantier réglementaire durelèvement des débits réservés	2-1. Respecter la réglementation	1 Action 15	Mise en conformité des prises d'eau
	Efficience aléatoire des canaux d'irrigation	2-2. Optimiser les prélèvements et la gestion des canaux	5 Actions 16 à 65	Amélioration du rendement des canaux, réduction des prélèvements & économie d'eau
	Efficience aléatoire des réseaux AEP	2-3. Optimiser le fonctionnement et le rendement AEP	4 Actions 66 à 71	Amélioration du rendement AEP
Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource	Evolution contextuelle (démographie, changement climatique,...)	3- Anticiper l'évolution des éléments contextuels	3 Actions 72 à 75	Prise en compte et anticipation des évolutions contextuelles
Information / sensibilisation	Absence de conscience collective / d'approche globale aux économies d'eau	4-1. Communiquer & sensibiliser	2 Actions 76 à 77	Sensibilisation des consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource
		4-2. Etablir et animer un plan de communication efficace	1 Actions 78 à 79	Eveil d'une conscience collective et mutualiste
		4-3. Etablir et animer un plan de formation pertinent	1 Actions 80 à 81	Formation des gestionnaires d'ouvrage, meilleure efficacité de gestion
		4-4. Informer les préleveurs sur la situation hydrologique de leur (s) masse (s) d'eau	1 Action 82	Sensibilisation des consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource
Gestion d'étiage sévère de Crise	Peu d'anticipation collective des sécheresses	5- Amélioration de la gestion des étiages sévères et des sécheresses	2 Actions 83 à 86	Anticipation et gestion des étiages et des crises
		Total	28 mesures déclinées en 86 actions	

Synthèse : extrait du programme d'action PGRE Tech 2018 - 2021

LEGENDE DES ACRONYMES

ACVT : Association des canaux de la Vallée du Tech
AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
ASA : Association syndicale autorisée (d'irrigation)
CA66 : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
CASDAR : Compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural »
CAUE 66 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
CCV : Communauté de communes du Vallespir
CD66 : Département des Pyrénées-Orientales
CEN : Conservatoire des espaces naturels
CIVAM BIO : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural en Agriculture Biologique
CRPF : Centre régional de la propriété forestière
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EPFR Occitanie : Etablissement public foncier régional
FDGEDON : Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Régional
FNAIM : Fédération nationale de l'immobilier
GDA : Groupement de développement agricole
GIEE : Groupement d'intérêt économique et écologique
INAO : Institut national des appellations d'origine
INRAE : L'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
IRQUALIM Occitanie : Institut Régional Qualité Agroalimentaire
LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (fonds européen)
LEGTA : L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation
ONF : Office national des forêts
PAEN : Périmètre de protection et de mise en valeurs des espaces agricoles et naturels péri-urbains
PAT : Projet alimentaire territorial
PCAE : Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations
PPM : Pays Pyrénées Méditerranée
PGRE : Plan de gestion de la ressource en eau
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SICA-CENTREX : Société d'intérêt collectif agricole - Centre Expérimental des Fruits et Légumes du Roussillon
SMIGATA : Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères
TDL : Terre de Liens